

COLLECTES DES ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION

SEPTEMBRE 2018						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE 2018						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2018						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2018						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Vidange	À toutes les deux semaines, les mardis selon le calendrier ci-haut. Veuillez sortir vos bacs la veille de la cueillette. Pour ceux qui demeurent sur la route de la Seigneurie , la cueillette est aux deux semaines, en même temps que les résidents de Laurier-Station.
Récupération	À toutes les deux semaines, les vendredis selon le calendrier ci-haut. Veuillez sortir vos bacs la veille de la cueillette. Pour ceux qui demeurent sur la route de la Seigneurie , il y a cueillette aux deux semaines, en même temps que les résidents de Laurier-Station.
Récupération	Seulement pour ceux demeurant dans le rang Pointe-du-jour, la cueillette de la récupération se fait le mercredi selon le calendrier ci-haut.

*S'il y a tempête de neige ou bris de camion, la cueillette est reportée aux jours ouvrables suivants selon la disponibilité du camion.